



# SENTHEIM INFOS

*Juillet 2009*

## Le mot du maire

**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Le mardi 23 juin, la municipalité a accueilli, Monsieur Alain Faudon, Sous-Préfet de Thann.

Nous sommes allés, avec lui, sur le terrain en faisant le tour de notre village dont nous lui avons présenté les différentes facettes tout en évoquant l'ensemble des projets en cours et à venir.

**Cette rencontre avec le représentant de l'Etat, dans notre arrondissement, fait partie des contacts nécessaires et utiles que les élus doivent avoir.**

Le Sous-Préfet, parmi ses différentes missions, a aussi un rôle de conseils auprès des collectivités et, à ce titre, cette rencontre a été intéressante et enrichissante.

Autre moment fort de ce printemps.

**La Brigade Verte a fêté, en juin, son vingtième anniversaire.**

Mis en place en 1988, grâce à l'initiative et à l'engagement du sénateur Henri Goetschy, alors Président du Conseil Général du Haut-Rhin, la Brigade Verte du Haut-Rhin est devenue un outil exemplaire dont l'utilité et l'efficacité sur le terrain sont indéniables. Sa réputation dépasse largement les frontières de l'Alsace et de nombreux départements ont suivi l'exemple haut-rhinois.

Véritables gardes champêtres intercommunaux, la Brigade Verte, composée de quelques hommes au départ, est aujourd'hui forte de 70 personnes qui travaillent au profit des 305 communes sur les 377 que compte le Haut-Rhin.

Elle réalise des missions très variées en intervenant, 7 jours sur 7, à partir des 10 postes répartis sur le territoire haut-rhinois (pour nous, celui de Guewenheim) : sensibilisation à l'environnement, captures de chiens et de chats, d'animaux sauvages, surveillance du territoire, surveillance des propriétés départementales, surveillance de la circulation. Elle participe aussi à des opérations initiées par le Département tels le Gerplan, la surveillance des arbres remarquables ...

**La Brigade Verte, dont le financement est assuré par vos impôts à travers les participations des collectivités territoriales (les communes, les communautés de communes, le conseil général) est l'outil d'exercice du pouvoir de police du Maire dans de nombreux domaines.**

Elle rend compte, chaque mois, au maire, par un rapport écrit, de sa mission de surveillance du territoire communal, des éventuels procès-verbaux dressés et des enquêtes en cours.

**Un nouveau mois de juillet et une nouvelle période de vacances s'ouvrent pour les enfants des écoles, pour les jeunes des collèges, des lycées et pour les étudiants.**

Une nouvelle fois, la commune avec les associations du village peut proposer aux enfants et aux jeunes des animations durant la période estivale. Tous ont été destinataires de la plaquette éditée par la Communauté de Communes et peuvent donc, non seulement, faire un choix d'activités parmi celles proposées à Sentheim, mais également parmi celles des autres communes.

Il est donc possible de passer des vacances actives et enrichissantes dans notre petit coin de territoire grâce à l'engagement, une fois de plus, de nos associations. Un grand merci à elles.

**A tous et à toutes, l'équipe de « SENTHEIM INFOS » et le Conseil Municipal souhaitent d'agréables vacances à la fois reposantes et vivifiantes.**

« **SENTHEIM INFOS** » prend aussi ses congés d'été et vous donne rendez-vous avec le N°16 au mois de septembre. A bientôt !

**Bernard HIRTH**



**Pompiers :** 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

**Mairie :** 03.89.82.52.03

**Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :** 03.89.82.53.96

**Ecole maternelle :** 03.89.82.87.17

**Presbytère :** 03.89.82.52.74

**Site Internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)**

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication  
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

## LA KERMESSE DES ÉCOLES

Le 14 juin 2009, a eu lieu la fête des écoles dans le parc de l'AMOS.

De bon matin, les mamans ont apporté tartes, biscuits, cakes et autres gâteaux faits maison, pour la vente des pâtisseries. Pendant ce temps, les papas, les employés communaux et les professeurs des écoles préparaient les stands de jeux.

A 14h, ont démarré les festivités. Le temps, ni trop chaud, ni trop froid, incitait à la promenade. Les enfants, les parents et les grands-parents étaient au rendez-vous. Les enfants ont bien profité de tous les stands ainsi que des structures gonflables, tandis que les parents se désaltéraient en attendant les spectacles préparés par leurs chers petits. Ceux-ci furent très applaudis : on les filma, on les photographia, il y avait même certaines mamans qui avaient la larmichette!

Une kermesse demande un lourd travail de préparation et d'exécution. Nous avons eu la chance d'avoir assez de bénévoles pour la préparation et la tenue des stands.

Pour rappel, les bénéficiaires de la kermesse permettront de financer, dans une certaine mesure, les sorties de fin d'année des écoles maternelles et élémentaires.

Merci, à tous, bénévoles, professeurs des écoles, mamans et papas !

Françoise NAEGELEN



## SOIRÉE TRICOLEURE 13 JUILLET 2009

L'association Sentheim Animations organise, avec l'appui du Conseil Municipal, la soirée tricolore du 13 juillet, à la gare de Sentheim.

A partir de 21h aura lieu un défilé sonorisé dans les rues de Sentheim, à la lueur de torches et de lampions. En même temps démarrera le bal musette, au cours duquel les accordéonistes d'Ensisheim nous entraîneront sur la piste de danse. En cas de mauvais temps, la halle de la gare sera à notre disposition. Restauration rapide et buvette seront également au rendez-vous.

L'association du Train Thur Doller Alsace fera rouler, jusqu'à Burnhaupt, un autorail construit en 1954, entre 20h et minuit. Les passagers, qui pourront certainement apercevoir les nombreux animaux (lapins, renards, ...) qui se promènent le long de la voie ferrée, bénéficieront d'une visite commentée du dépôt de l'association. La durée totale du voyage est d'environ 1h15. Tarif : adultes = 4€, enfants de 4 à 14 ans = 2€.

Nous vous attendons nombreux à ce moment convivial de l'animation de notre village et de notre vallée.

Et pour tous ceux qui souhaitent, même ponctuellement, donner un coup de main à Sentheim Animations, vous pouvez contacter Annick Ehret (03 89 82 82 43 ou [ehret.christian@tv-com.net](mailto:ehret.christian@tv-com.net)) ou Daniel Zutter (03 89 82 59 18 ou [dzutter@free.fr](mailto:dzutter@free.fr)).

Daniel ZUTTER

## Y AVEZ-VOUS PENSÉ

Un joli programme d'animations d'été sur toute notre vallée est disponible en mairie. Sur la commune de Sentheim, nos enfants et nos jeunes pourront jouer aux échecs, visiter des mines, jouer au tennis, pêcher, pratiquer le VTT ou bien encore randonner ou bricoler.

Un bien beau programme, alors n'oubliez pas de vous renseigner et de vous inscrire en mairie

Bonnes vacances

Thierry DELPEUCH

## VOUS AVEZ UNE PETITE MINUTE À ME CONSACRER? (OU PLUS PRÉCISÉMENT 55 SECONDES)

Le saviez-vous ?

A Sentheim, comme dans bon nombre des 36785 communes de France, la vitesse est limitée à 50 km/h. Pire, il y a même des rues où la limitation de vitesse est inférieure.

A ne pas respecter ces vitesses, on s'expose à des sanctions prévues par la loi.

Que dit la loi ?

Pour un excès de vitesse inférieur à 30km/h, il y a risque d'un retrait d'un à deux points sur le permis de conduire, ainsi qu'une amende forfaitaire de 135 euros.

Après le barème monte vite :

Dès 30 km/h, 3 points, suspension de permis (3 ans) et amende

Entre 40 et 50 km/h, 4 points, amende jusqu'à 1500 euros

En cas de récidive, 6 points, 3750 euros d'amende et délit passible de 3 mois de prison

Petit calcul ou Fable De La Fontaine version 2009

Rue des Artisans. 800 mètres.

La tortue roule à 30 km/h. Elle exécute le parcours en 1 minute et 36 secondes.

Le lièvre, lui, roule à 70 km/h et pense pouvoir effectuer le parcours en 41 secondes.

**Soit 55 secondes de mieux que la tortue.**

Loi de Murphy (dite loi de « l'emmerdement maximum » ) oblige, un radar est installé dans la rue, qui est limitée à 30km/h.

Résultat de la course :

Le lièvre passe par la case prison (trois mois), n'a plus de permis, va à pied, et en marchant à 4 km/h parcourt la distance en 3 mois et 12 minutes, soit 129598 minutes et 14 secondes de plus que la tortue.

Sacré La Fontaine, plus de 300 ans après ta mort, tu nous fais encore la morale.

Ne tombe pas dans le panneau, respecte-le !

N.B. : petit rappel : la loi s'applique à tous les véhicules (également aux deux roues).

Thierry DELPEUCH



### A NOTER SUR VOS AGENDAS

Lundi	13 juillet	:	Soirée tricolore organisée par Sentheim Animations et la Commune
Lundi	13 juillet	:	Autorail nocturne organisé par l'association TTDA
Mercredi	15 juillet	:	Orglaowa organisé par la chorale Sainte Cécile
Samedi	18 juillet et		
Dimanche	19 juillet	:	Doller Western organisé par l'association TTDA - Gare de Sentheim
Samedi	1 août et		
Dimanche	2 août	:	Train Belle époque organisé par l'association TTDA - Gare de Sentheim
Dimanche	2 août	:	Marché aux puces organisé par le Football Club de Sentheim
Dimanche	2 août	:	Repas paroissial organisé par le conseil de fabrique - AMOS

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN** Mairie de **SENTHEIM** ou envoyer un courriel à [marc.perrin@estvideo.fr](mailto:marc.perrin@estvideo.fr)

**Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 Septembre 2009**

**S.I.A.E.P**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**15, rue de Thann - GUEWENHEIM**

**LE SYNDICAT :**

- assure l'approvisionnement en eau potable aux habitants, entreprises et collectivités des onze communes qui composent le syndicat, ainsi qu'aux collectivités raccordées ou interconnectées, à savoir :
  - SIAEP Ammertzwiller : Balschwhiller
  - SIAEP Rougemont le Château
  - Communauté de Communes du Pays de Thann
  - Communauté de Communes de Cernay et environs
- assure l'alimentation du réseau incendie, veille à la disponibilité et à la qualité de l'eau distribuée
- assure la pérennité de l'outil de distribution d'eau potable.

Les onze communes : Aspach le Bas - Aspach le Haut - Burnhaupt le Bas - Burnhaupt le Haut - Guewenheim - Michelbach - Schweighouse (arrêté préfectoral du 16.11.1960) ; Mortzwiller - Soppe le Bas - Soppe le Haut (arrêté préfectoral du 29.07.1968) ; Sentheim (arrêté préfectoral du 29.09.2004).

**QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET**

L'eau que vous buvez provient de quatre forages. Ces forages se trouvent à proximité de la Doller à Guewenheim (vers Sentheim). L'eau est neutralisée et désinfectée par du bioxyde de chlore avant distribution. L'eau distribuée est douce. Toutes les analyses sont conformes aux limites de qualité et respectent la réglementation en vigueur. Le rapport du 22 février 2009 indique que les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requise «L'eau est bonne à boire».

**VOLUME D'EAU POMPÉ - FACTURÉ 2008**

En 2008, 1 001 985 m<sup>3</sup> d'eau ont été pompés pour l'ensemble des réseaux de distribution et 723 589 m<sup>3</sup> facturés.

En 1998, le volume pompé était de 1 050 128 m<sup>3</sup> et 866 624 m<sup>3</sup> facturés.

La consommation d'eau potable pour notre Commune est de 66 897m<sup>3</sup> contre 80 163 m<sup>3</sup> en 2007 soit une diminution de 16,5%.

Pour l'ensemble des onze communes du syndicat : 492 184 m<sup>3</sup> contre 581 027 m<sup>3</sup> en 2007 donc moins 10.4 %.

**PRIX DE L'EAU 2009**

Le comité directeur a fixé le prix de l'eau pour 2009 à 0.72 € H.T. le m<sup>3</sup>. A ce montant se rajoute la TVA et les diverses taxes pour l'Agence Rhin Meuse.

Pour les abonnés de Sentheim, le prix total du m<sup>3</sup> d'eau est de :

- prix	: 0.720€
- tva 5.5%	: 0.040€
- taxe anti-polution	: 0.424€
- taxe qualité	: 0.040€
- location du compteur	: 10.55€ TTC

Serge JAEG

**TIR DE NUIT**

Suite à l'arrêté préfectoral du 13 avril 2008, l'association de Chasse du Bourbach et Sentheim procéderont à des tirs de nuit pendant l'ouverture de la chasse au sanglier (jusqu'au 1er février 2010) à partir des deux miradors proches du Wolfenloch et du mirador du Steinacker.

## NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ...

Le 31 janvier 2008, dans la grande salle de la maternelle, 85 enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient appelés à élire leur conseil municipal.

Les enfants ont pris ces élections très à cœur puisque 56 d'entre eux ont répondu à l'appel à candidature lancé début janvier. Par cette démarche, la commune de Sentheim souhaite, d'une part, familiariser les jeunes à l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté et, d'autre part, elle entend élaborer avec eux des projets sur des thèmes comme le cadre de vie et l'environnement, l'urbanisme et la sécurité routière ou encore l'animation et la solidarité.

Cette action a été menée à bien avec la collaboration des enseignants dans le cadre des cours d'éducation civique.

Le scrutin du 31 janvier s'est déroulé dans les règles de l'art : bulletin de vote pré-imprimé, carte d'électeur, petites enveloppes bleues, urne et émargement du registre.

Le dépouillement, qui dura près de 2 heures, fut confié aux enfants scrutateurs assistés par des adultes.

Enfin, le moment tant attendu ! La proclamation des résultats. Les scores étaient serrés et il fallut même départager 3 candidats en fonction de l'âge. Il y eut les cris de joie des élus, le regard triste des « battus » qui se disaient que « ce serait pour la prochaine fois ».

Le Conseil des Enfants se compose de 15 élus (comme celui des adultes), 8 filles et 7 garçons :

**ALTER Dimitri, GRAYER Benjamin, HERRMANN Laurène, JAEG Marie, LUSTIG Coralie, NEFF Steven, PALATICKY Lauriane, PANTZIGA Jérémy, PECCI Cécile, PODLINSKI Théo, STEIN Clarisse, STOECKLIN Alexis, TIFOUTI Rayane, WIRTZ Lauriane, ZALGUENE Sarah.**



Le Conseil Municipal des Enfants avec le Maire de Sentheim (Steven NEFF est absent sur la photo)

Le vendredi 6 février 2009, le Conseil Municipal des Enfants fut installé par le maire des grands, Bernard Hirth, dans la salle des séances de la Mairie.

C'est le doyen d'âge Jérémy Pantziga qui a présidé le début de séance, aidé dans les tâches administratives par le benjamin, Alexis Stoecklin pour l'élection du Maire.

Théo Podlinski, élève de CM2, a été élu, à l'issue du 2ème tour, comme le premier maire du Conseil Municipal des enfants de Sentheim.

De même, Sarah Zalguene a été élue adjointe, au 2ème tour.

Depuis, les enfants ont tenu une nouvelle réunion, le 17 avril, en Mairie.

Les débats ont porté sur l'organisation de la commémoration de l'armistice du 8 mai, la sécurité routière, l'aménagement de la cour de l'école élémentaire, l'environnement.

Les jeunes jouent ainsi pleinement leur rôle de force de proposition.



Le Maire des Enfants et sa 1<sup>ère</sup> Adjointe avec le Maire de Sentheim

Bertrand RISACHER

## LA PISTE CYCLABLE

C'est le rêve de tous les utilisateurs de la « petite reine », qui, depuis les beaux jours, défilent sans discontinuer sur celle-ci, dans leurs costumes de toutes couleurs !

Dès 6h du matin, on voit passer les « joggers », puis les rollers, les promeneurs, les familles et leurs poussettes et les enfants rieurs, crieurs, quelques fois pleureurs. On se rencontre, on se raconte les derniers potins, on houspille les enfants...et j'en passe ! C'est un réel plaisir !

Mais...il y a toujours un « mais » ! Que font donc ces jeunes à scooter ou à moto, roulant comme des fous, dans un bruit infernal d'échappement anormal...surtout dans la soirée et jusqu'à " très très tard ", dérangeant les utilisateurs usuels de la piste et les mettant en danger ! **Ceci est inadmissible !!! et interdit !!!** Je ne parle même pas de certains quads ou voitures qui ne respectent pas la piste. Celle-ci n'a pas été conçue pour ce genre de sport !

Enfin, une piste cyclable , c'est quand même génial quand elle est utilisée à bon escient. Et puis, évitons les bouteilles vides, les papiers de goûter, et n'oubliez pas d'aller, bien sur les côtés, pour le popo de Médor ! Un peu de respect envers les autres ne fait pas de mal !

Bonne promenade !

Françoise NAEGELEN

## FÊTE PAROISSIALE

Le conseil de Fabrique de l'Eglise organise le dimanche 2 août sa traditionnelle fête paroissiale. Elle se déroulera dans le parc à côté de l'AMOS.

Comme chaque année, si le temps le permet, la messe dominicale aura lieu à 10h45 en plein air.

Ensuite, après l'apéritif offert par le conseil de fabrique, l'équipe organisatrice vous proposera un repas adulte (collet fumé, pommes de terre, salades, fromage et dessert) pour la somme de 10 € et un repas enfant (viennoises, pommes de terre, dessert) pour la somme de 5 €.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre invitation pour faire de cette journée une belle fête. Vous pouvez réserver vos places au moyen du talon réponse ou par téléphone auprès de Brigitte SESTER (03 89 82 57 38) ou de Marguerite HASSELHAN (03 89 82 57 01).

Damien ROLLINGER  
Président du conseil de Fabrique.

## ORDURES MÉNAGÈRES

En 2008, 421 tonnes (323 kg par habitants) d'ordures ménagères ont été collectées à SENTHEIM contre 432 tonnes (331 kg par habitant) en 2007. Dans notre village, le tonnage a donc baissé, comme d'ailleurs pour la majorité des sites traités par le SICTOM d'ETUEFFONT. Parallèlement, le tri sélectif volontaire (papier, plastique, carton, verre ...) est en augmentation, ce qui est positif. Néanmoins, le coût de l'incinération gérée par le SERTRID à BOUROGNE subit une forte augmentation du fait de la non utilisation de l'incinérateur à plein régime et de la hausse des produits nécessaires au bon fonctionnement de cet incinérateur. Notre facture pour la collecte des ordures ménagères est donc passée de 77,59€ en 2007 à 85,39€ en 2008. Dans cette politique de hausse, le tri sélectif garde toute son importance, en effet, sans le tri, le surcoût de la facture serait de 34%. Nous engageons donc, nos concitoyennes et concitoyens à poursuivre leur effort dans le tri sélectif et à utiliser le plus possible notre déchetterie verte pour y déposer tous leurs résidus de tontes et d'élagages.

Marc PERRIN  
Adjoint chargé de l'environnement